

Situer les conseils de politique alimentaire

Source: Mooney, P. H. (2022). Local governance of a field in transition: The food policy council movement. *Journal of Rural Studies*, 89, 98-109.

Les conseils de politique alimentaire (CPA) jouent, dans les villes d'Amérique du Nord, un rôle de médiation entre les pouvoirs publics et les autres acteurs du système alimentaire. Cet article fournit plusieurs clés de lecture pour mieux les comprendre.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, plusieurs observateurs ont noté le rôle structurant joué par plus d'une centaine de CPA dans l'organisation d'une réponse locale rapide aux problèmes d'insécurité alimentaire. Existant aux États-Unis depuis les années 1980 et au Canada depuis les années 1990, les CPA peuvent être définis comme des organisations qui regroupent, à une échelle locale, divers acteurs de tous les échelons du système alimentaire (SA), de la société civile, et des pouvoirs publics. Leur fonction est tout à la fois d'informer et d'influencer les politiques alimentaires de concert avec les parties prenantes. Les CPA sont force de proposition et assurent la coordination entre les différents maillons gouvernementaux agissant directement ou indirectement sur l'alimentation d'une part; et entre les associations citoyennes et les pouvoirs publics d'autre part. Cet article étudie le rôle des CPA en matière de gouvernance alimentaire et met en lumière les enjeux multiples dans lesquels ils se trouvent impliqués. Au niveau organisationnel, il n'y a pas de statut prédéfini, leur modèle de gouvernance se situe sur un continuum allant de la tutelle publique à l'autonomie complète à titre d'organismes à but non lucratif, en passant par des formes intermédiaires ou hybrides. Il y en a plus de 340 en Amérique du Nord.

L'analyse révèle que ces conseils sont tout d'abord extrêmement influencés par la configuration locale dans laquelle ils se trouvent. C'est à la fois une force, la proximité avec une réalité particulière, et une faiblesse vis-à-vis des niveaux de pouvoir se situant à des échelles supérieures. Ils tendent à adopter une vision plutôt linéaire de leur champ d'intervention, le SA étant vu comme un ensemble de cinq étapes (production, transformation, distribution, consommation, déchets) qui s'enchaînent. Cette lecture a pour inconvénient de rendre invisible la nature systémique et dynamique des SAs, alors que paradoxalement, ils dénoncent souvent leur caractère fragmenté. La présence de ces conseils dans une région y transforme la gouvernance alimentaire en redéfinissant la légitimité des acteurs : ceux-ci gagnent à obtenir l'aval du conseil (assimilable à une « certification ») en même temps que le conseil facilite leur dialogue avec les pouvoirs publics. Bien que les conseils reconnaissent que le système alimentaire est en crise, leurs recommandations reflètent la recherche d'un consensus entre des parties prenantes n'ayant pas les mêmes intérêts. Enfin, les conseils laissent de plus en plus de place à la parole des experts et à la science. Cette professionnalisation peut toutefois entrer en tension avec l'idéal de démocratie alimentaire.

Les enseignements

Alors que plus de 200 villes dans le monde ont signé le Pacte de Milan, qui les engage à agir en faveur d'une alimentation saine et locale, les CPA sont un autre reflet de ce qu'il se passe en matière de relocalisation de l'alimentation et le cas du Système alimentaire montréalais en est un exemple. Structurellement, leur rôle est difficile, puisqu'ils agissent dans un environnement qui s'est mondialisé et qui est économiquement dominé par quelques grandes entreprises. Certains les voient comme des gadgets sans réelle influence du fait qu'ils n'ont ni pouvoir économique, ni légitimité démocratique. D'autres au contraire estiment que ces conseils sont d'importants médiateurs politiques et communautaires et qu'ils jouent un rôle structurant dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

Rédaction

Stevens Azima & Patrick Mundler

*Ce bulletin vous est offert avec le soutien du
Partenariat canadien pour l'agriculture*